

# Un futur programme national de PSE en Afrique?

Les PSE dans la stratégie REDD+ de la Côte d'Ivoire

Alain Karsenty

# La perspective d'un programme national de PSE en Côte d'Ivoire

- Objectifs politiques (REDD+): conserver les vestiges de forêts (parcs nationaux, forêts galeries, blocs restants dans les forêts classées) et reconstituer une surface minimale de couvert forestier (20%, 2017)
- Politiques des grandes firmes en concurrence sur le marché international : chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation »
- Utiliser la dynamique des politiques privées pour les objectifs publics avec l'adjonction d'un instrument incitatif

#### Obstacles

- L'objectif de 20% de couvert forestier suppose des reboisements compacts mais pose le problème de la disponibilité du foncier à une échelle suffisante
- Les options d'agroforesterie proposées dans la démarche PSE ne permettent pas de reconstituer de la forêt selon la définition retenue par la Côte d'Ivoire
- L'approche « zéro déforestation » au sens international n'est guère applicable dans l'immense majorité du domaine rural (plus de forêts)
- Nécessité d'adapter cette approche et de proposer aux firmes d'investir dans des « territoires durables » à travers des PSE visant à réintroduire des arbres dans les terroirs

#### Difficultés

• Les systèmes de traçabilité des entreprises n'est pas encore

# Les PSE comme instruments privilégiés de l'entrée territoriale

•

# Risques d'une approche « sans conservation » sur les PSE

Pour les PSE, et tant que ceux

#### **PSE** collectifs

- L'identification, par le maître d'œuvre, de terroirs sur lesquels existent des institutions locales (paysannes) suffisamment fortes au regard de règles collectives d'accès au foncier et de résolution des conflits.
- L'élaboration avec les institutions locales d'un plan d'usage du territoire, comprenant les espaces cultivés, les jachères et les différentes ressources naturelles en gestion collective
- L'élaboration avec les institutions locales d'indicateurs simples de qualité environnementale de territoire et le recensement des besoins d'équipements collectifs (école, entretien des routes, dispensaires, eaux potable, etc.)
- Les opérations de reboisement collectif seront rémunérées via une association villageoise, sur la base du temps de travail consacré et des espèces plantées (idem pour d'éventuelles opérations de monitoring/surveillance)
- Les réalisations collectives seront financées une fois les étapes précédentes remplies et un contrat signé sur les plan d'usage du territoire. Une estimation à mi-parcours (2,5 ans) sera effectuée ; selon les indicateurs obtenus, les réalisations collectives seront maintenues ou diminuées, voire stoppées. En fin de contrat une nouvelle estimation déterminera si le contrat est reconduit ou non.

#### PSE investissement proposé aux ména au t

### PSE ménages

- Subordonnés à un contrat collectif...
- Utilisation des propositions ICRAF/ANADER (18 arbres/ha ou plus)
- Choix commun des espèces en fonction des besoins exprimés et des contraintes connues (Swollen Shoot, etc.)
- Paiement progressif (ha/an)
  - A partir de 7 arbres: paiement annuel de base (20.000 F?)
  - De 8 à 18: base + prime (20.000 + 30.000)
  - De 19 à 30: base + prime + surprime (20.000 + 30.000 + 50.000)
  - Modulation par espèce
- Haies arborées: contrats collectifs entre voisins
  - Paiement par décamètres installés?
- Conversion de jachères en boisements
- Marge brute annuelle cacao (région de Soubré): environ 300.000 F

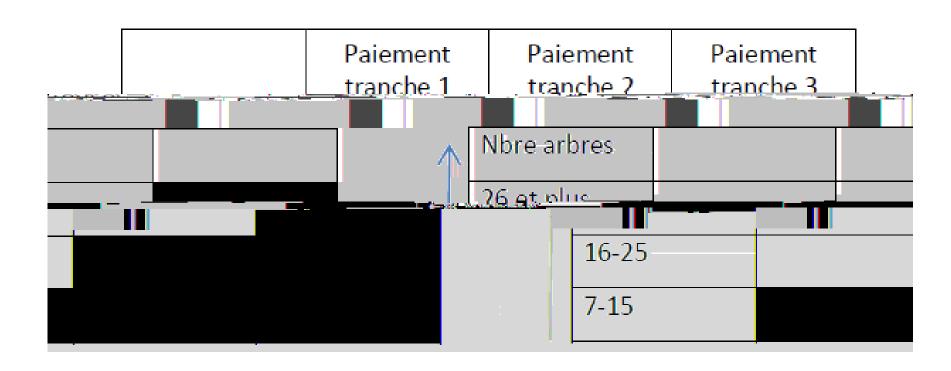
#### Enchères inversées?

- Village(s) pilote(s)
- Il est possible de laisser les producteurs faire euxmêmes des propositions quant aux tranches de paiement qu'ils accepteraient
- Retenir le tiers des meilleures offres (les moinsdisant) pour la première année
- Refaire l'enchère l'année suivante (quels changements dans les offres?)
- Calibrer les barèmes en fonction des nouvelles offres pour généralisation sans enchères

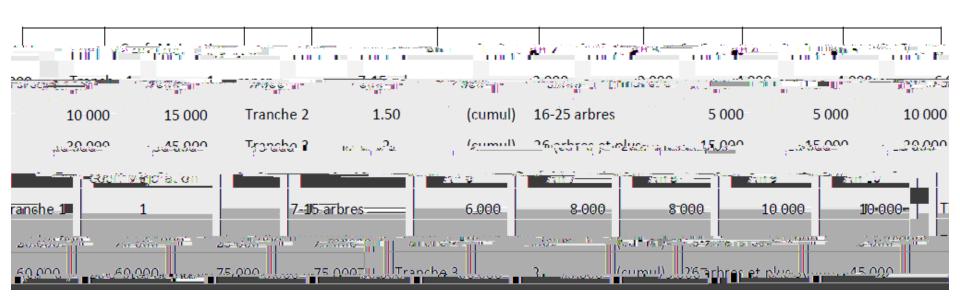
### Collectif vs. Ménages

Conditionners

### Proposition d'un double paiement progressif en fonction du nombre d'arbres plantés et de la durée



### Barème envisagé agroforesterie



## Sources de financement envisagées pour le programme national PSE en Côte d'Ivoire

- Les unités téléphoniques (légère augmentation du coût de la seconde d'appel)
- Les boissons distribuées en bouteille (bière, autres alcools, boissons sucrées, eau minérale...)
- Les paris sportifs, loto et loteries (prélèvement sur les mises et les billets)
- Les vignettes automobiles (majoration affectée au programme PSE)
- L'eau distribuée par les réseaux publics (idem)
- Le carburant distribué dans les stations-services (idem)